**Instructions pour le formulaire de demande de passeport PC7**

**Compléter son formulaire**

Le formulaire PC7 est utilisé lorsque vous renouvelez votre passeport encore valide ou expiré depuis moins de 2ans.

Compléter votre demande électroniquement : seuls les formulaires complets peuvent être imprimés sur le site [www.passports.gov.au](http://www.passports.gov.au).

Nous demander un formulaire : si vous n’avez pas d’accès internet ou une imprimante, le formulaire peut vous être imprimé à votre arrivée à l’Ambassade lors de votre entrevue avec l’officier en charge.

**Rendez-vous pour une entrevue**

Les rendez-vous pour les entrevues de passeport peuvent être faits en ligne sur la page internet de l’Ambassade.

**Soumettre votre demande de passeport**

La demande doit être présentée en personne à l’Ambassade.

Lorsque vous renouvellez votre passeport, vous devrez présenter votre passeport (en cours de validité ou expiré) à l’entretien. Il vous sera retourné immediatement.

**Confirmer votre citoyenneté**

Aucun document ne vous sera demandé.

**Changement de nom (y compris après mariage)**

Pour tout changement de nom dans votre passeport, merci de vous référer au formulaire PC8.

**Photos**

Découvrez les instructions photos sur [www.passports.gov.au](http://www.passports.gov.au) pour la taille et la qualité de photo requise. Nous ne sommes pas en position de conseiller un professionnel ou un photomaton. Pour votre confort, une machine Photomaton est disponible au sein de l’Ambassade.

Il est préférable de retirer vos lunettes pour la photo de passeport, même lorsque vous les portez en permanence, au quotidien.

Les photos doivent dater de moins de 6mois.

**Guarantor**

La signature et l’endossement de vos photos et du formulaire par un garant n’est pas requise.

**Tarifs des Passeports**

Merci de vous référer à la liste des tarifs pour les passeports sur la page ‘Information sur les passeports Australiens’ de notre site internet, pour une mise à jour, les tarifs pouvant varier tous les 1ers du mois, suivant les variations du taux de change. Le service de traitement prioritaire n’est pas une option disponible à Paris. Les paiements se font uniquement par carte bancaire.

**Identification pour Adultes**

Aucune forme d’identification ne vous sera demandée.

**Preuve de domiciliation**

Aucune preuve de domiciliation ne vous sera demandée.

**Documents pour la demande de passeport d’un enfant**

Les passeports pour enfant ne peuvent être émis que sur la base d’un formulaire PC8.

**Récupération de Passeport**

Une fois que nous recevons votre passeport depuis l’Australie, soit vous en serez avertis au téléphone pour venir le récupérer durant les heures d’ouverture du bureau des passeports à l’Ambassade, soit votre passeport vous sera directement envoyé dans l’enveloppe en recommandé et prépayée (chronopost ou colissimo) que vous aurez joint à votre dossier de demande de passeport, avec votre adresse au dos.

Vous pouvez également fournir une autorisation écrite signée et datée, à une personne de votre choix, âgée de 18ans et plus pour qu’elle récupère votre passeport à votre place. Cette personne devra se présenter à l’ambassade avec sa pièce d’identité et l’autorisation écrite que vous lui aurez fournie.

**Voyager avec votre passeport Australien**

Les citoyens Australiens ayant la double nationalité doivent quitter et entrer dans le territoire avec leur passeport Australien.

Un Australien ne peut entrer sur le territoire Australien avec un passeport étranger.  
Certains gouvernements étrangers exigent des visiteurs qu’ils aient un passeport dont la validité couvre une période minimale de 6 mois de plus que la durée prévue de leur voyage. Notez que l’entrée sur le territoire du pays étranger peut vous être refusée si vous ne remplissez pas ces conditions.

Bien avant votre départ, nous vous conseillons de vérifier les conditions d’entrée sur le territoire des pays que vous prévoyez de visiter ou dans lequel vous serez de passage.

Contactez les représentants diplomatiques et consulaire du pays où vous souhaitez vous rendre ou renseignez-vous auprès de votre agence de voyage ou rendez-vous sur le site de [Smartraveller](http://smartraveller.gov.au/Pages/default.aspx) pour plus d’information.

**Demande de passeport pour ressortissants résidant au Maroc et en Algérie**

Toutes les informations ci-dessus sont valables pour les ressortissants australiens résidant au Maroc et en Algérie.

Les passeports peuvent être envoyés à l’Ambassade du Canada à Rabat par DHL (aux frais du client). Ceci n’est pas valable pour l’Algérie.

**Délais de traitement**

A compter du moment où la demande de passeport a été soumise en personne à l’Ambassade d’Australie, vous devez compter jusqu’à 3 semaines avant que le passeport ne soit prêt à être récupéré ou envoyé, Notez qu’il n’y a pas de service de traitement prioritaire à Paris.

**Passeports volés, perdus ou endommagés**

Si votre passeport est perdu, volé ou endommagé pendant votre séjour sur le territoire français, merci de vous rapprocher de l’Ambassade à Paris afin de compléter un formulaire de demande de passeport PC8, pour faire votre demande de passeport d’urgence. Un formulaire PC8 ne peut être utilisé dans ce cas de figure.

Si votre passeport est perdu ou volé Durant votre voyage en Algérie ou au Maroc, merci de vous rapprocher de l’Ambassade du Canada se trouvant respectivement à Rabat et à Alger, afin de compléter un formulaire PC8, pour faire une demande de document de voyage provisoire.  
Des délais de traitement spécifiques seront appliqués ainsi que des tarifs adéquats.

**Informations complémentaires**

Pour plus d’information, merci de nous contacter par email [consular.paris@dfat.gov.au](mailto:consular.paris@dfat.gov.au) ou par téléphone au +33 1 40 59 33 00 et demandez à parler avec un officier du service des passeports.

**Checklist pour le PC7**

* Votre formulaire
* Votre ancien passeport
* Vos deux photos d’identité (datant de moins de 6mois) comme indiqué sur les instructions photos
* Votre règlement par carte bancaire
* Votre enveloppe Chronopost (ou similaire) afin de vous envoyer votre passeport par voie postale si vous en avez fait la demande.